MAÎTRES

	Х	V ^{es} Championnats d	e Fra	nce des Maîtres en bassiı	n de :	25 m		Gestion extraNat
8. Jan		Compétition d'animation	[3]	Du mercredi 25 février au dima	anche	1 ^{er} mars 2009	ESTERNE	25 m
ô	Q	1984 et	avant (25 ans et plus)	K	Dunk	erque	
2		Vo	oir cond	ditions dans le règlement de la co	mpétit	ion		
				ngagements : er 2009 sur extraNat.fr	SL	Mercredi 18	févrie	r 2009
TO THE REAL PROPERTY.		Intégratio	n des r	ésultats sur le site web FFN : géré	ée par	extraNat.fr		

Préambule

Temps fort de la natation Maîtres en bassin de 25 m, les Championnats de France d'hiver constituent numériquement la compétition la plus dense proposée par la FFN. L'affluence a pu être maîtrisée grâce à la mise en place de grilles de temps qualificatifs, des repères valables pour les quatre millésimes de l'olympiade 2009-2012.

Ouverture de la compétition

Compétition ouverte aux nageurs appartenant à une fédération nationale affiliée à la FINA.

Date de la compétition

Du mercredi 25 février au dimanche 1er mars 2009.

Date de la réunion technique

Mardi 24 février 2009 à 18 h.

Lieu

Dunkerque (Nord).

Équipements

Bassin de 25 m x 8 lignes homologué, bassin de récupération et bassin d'échauffement. Chronométrage électronique : une plaque. Affichage, huit bandes.

Catégories d'âge concernées

Indivi	duels
C1: nés entre 1980 et 1984	C2: nés entre 1975 et 1979
C3 : nés entre 1970 et 1974	C4: nés entre 1965 et 1969
C5: nés entre 1960 et 1964	C6: nés entre 1955 et 1959
C7: nés entre 1950 et 1954	C8: nés entre 1945 et 1949
C9 : nés entre 1940 et 1944	C10 : nés entre 1935 et 1939
C11 : nés entre 1930 et 1934	C12 : nés entre 1925 et 1929
C13 : nés entre 1920 et 1924	C14 : nés entre 1915 et 1919
C15 : nés en 1914 et avant	

Relais (addition de l'âg	e des quatre relayeurs)
R1 : entre 100 et 119 ans	R2 : entre 120 et 159 ans
R3 : entre 160 et 199 ans	R4 : entre 200 et 239 ans
R5 : entre 240 et 279 ans	R6 : entre 280 et 319 ans
R7 : entre 320 et 359 ans	R8 : 360 ans et plus

MAÎTRES

Durée

Cinq jours, cinq réunions.

Détail des épreuves

- 50, 100 et 200 m dans chaque style dames et messieurs.
- 400 m nage libre et. 800 m nage libre dames et messieurs.
- 100 m 4 nages, 200 m 4 nages et 400 4 nages dames et messieurs.
- Relais 4 x 50 m nage libre et 4 x 50 m 4 nages, dames, messieurs et mixte.

Les épreuves seront nagées par catégorie.

Les épreuves de 400, 800 m nage libre seront nagées à deux nageurs par ligne d'eau.

Les relais mixtes comprendront obligatoirement deux hommes et deux femmes.

Jury

Constitué par l'organisateur selon les règles FFN.

Dispositions particulières

Tout nageur non présent au départ d'une épreuve ne pourra participer à cette épreuve dans les séries qui suivent.

Mode de qualification

Compétition ouverte aux nageurs de 25 ans et plus, licenciés à la Fédération Française de Natation ou à une fédération étrangère.

Les nageurs pourront s'engager en fonction de la grille de qualification annexée. Les nageurs ne réalisant pas les temps de qualification lors des championnats ne seront pas classés.

Les nageurs devront justifier de leur participation à une épreuve Maîtres ou natation course de niveau régional ou départemental au cours des deux années précédentes (entre le dimanche 16 septembre 2007 et le lundi 2 février 2009).

Le nombre d'engagements individuels par nageur est limité à cinq, avec deux épreuves par jour au maximum.

Modalité d'engagements

La période d'engagements auprès de la structure organisatrice est fixée du lundi 2 au mardi 17 février 2009 via la gestion des engagements extraNat.fr. Les droits d'engagements (8 € par épreuve individuelle et 10 € par relais) doivent être réglés par carte bancaire via le site sécurisé extraNat.fr ou par chèque par courrier à la FFN. La publication de la start-list sur le site fédéral Internet interviendra le mercredi 18 février 2009.

Aucun engagement ne sera accepté sur place.

Un classement des clubs est établi en comptabilisant les meilleures performances à la table de cotation de chaque nageur réalisées à l'occasion des championnats hiver. Ce classement est annexé aux résultats et publié sur le site Internet fédéral

Classement national des clubs en natation course (CNCNC)

Les meilleures performances individuelles (MPI) de chaque nageur sont prises en compte pour le calcul du CNCNC sous la rubrique des MPI (sans tenir compte des coefficients de vieillissement).

Le classement général des Championnats de France des Maîtres, établi en comptabilisant les meilleures performances, transposées à une correspondance d'une nageuse ou d'un nageur de 25 ans (**), à la table de cotation de chaque nageur réalisées à l'occasion des championnats en bassin de 25 m et en bassin de 50 m confondus, concaténation des performances (points) hiver (25 m) et été (50 m), donne droit à un bonus au CNCNC en se reportant à la grille de transposition (7.500 points)

(**) Afin de donner les mêmes chances aux clubs ayant une population d'un age avancé par rapport à des clubs relativement jeunes, la MPI est calculée en tenant compte du coefficient de vieillissement (voir en annexe les coefficients de vieillissement applicables à toutes les performances des compétitions maîtres).

Ainsi, par exemple, le temps réalisé par une dame de 90-94 ans (C14) nageant le 50 m nage libre (coefficient de 2,000) en 60 secondes sera ramené à 60/2,000, c'est-à-dire 30 secondes pour obtenir le même nombre de points qu'une nageuse de 25 ans réalisant 30 secondes dans cette épreuve (1.051 points pour 30 secondes,15 points pour 60 secondes).

Récompenses

Le premier nageur français de chaque épreuve dans chaque catégorie sera déclaré "champion de France".

Le nageur étranger terminant premier d'une épreuve sera déclaré "vainqueur des championnats open".

Les trois premiers nageurs de chaque épreuve (quelle que soit la nationalité) recevront une médaille, de même que les trois premiers Français (en cas de présence de nageurs étrangers sur le podium).

Les trois premiers relais par épreuve et par catégorie seront également récompensés.

MAÎTRES

Transmission et publication des résultats

- Date limite de transmission
 Compétition traitée par la FFN.
- Date de publication Internet Lundi 2 mars 2009.
- Date limite de réclamation

A partir du jour de la publication Internet et dans un délai n'excédant pas une semaine, soit le lundi 9 mars 2009, les clubs sont à même de saisir le département natation course de la FFN (reclamations@ffnatation.fr) sur les éventuelles anomalies avec double du mail au comité régional du club demandeur. Chaque demande fera l'objet d'un examen attentif de la part des responsables de la FFN.

■ Date de validation définitive

passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions sur nos divers médias.

Programme et horaires (OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

1 ^{re} réunion : mercredi 25 février 2009 OP : 9 h 30 – DE : 10 h 00	2° réunion : jeudi 26 février 2009 OP : 8 h 30 – DE : 9 h 30
 1 - 200 m nage libre messieurs 2 - 200 m nage libre dames 3 - 50 m papillon messieurs 4 - 50 m papillon dames 5 - 800 m nage libre messieurs 6 - 100 m brasse dames 7 - 100 m brasse messieurs 	8 - 100 m 4 nages dames 9 - 100 m 4 nages messieurs 10 - 50 m brasse dames 11 - 50 m brasse messieurs 12 - 800 m nage libre dames 13 - 200 m dos messieurs 14 - 200 m dos dames 15 - 4 x 50 m 4 nages messieurs 16 - 4 x 50 m 4 nages dames
3° réunion : vendredi 27 février 2009 OP : 8 h 30 – DE : 9 h 30	4º réunion : samedi 28 février 2009 OP : 8 h 30 – DE : 9 h 30
17 - 200 m papillon messieurs 18 - 200 m papillon dames 19 - 100 m nage libre messieurs 20 - 100 m nage libre dames 21 - 400 m 4 nages messieurs 22 - 400 m 4 nages dames 23 - 100 m dos messieurs 24 - 100 m dos dames 25 - 4 x 50 m nage libre messieurs 26 - 4 x 50 m nage libre dames	27 - 200 m 4 nages messieurs 28 - 200 m 4 nages dames 29 - 50 m dos messieurs 30 - 50 m dos dames 31 - 400 m nage libre messieurs 32 - 200 m brasse dames 33 - 200 m brasse messieurs 34 - 4 x 50 m nage libre mixte
5° réunion : dimanche 1° mars 2009 OP : 8 h 30 – DE : 9 h 30	
35 - 100 m papillon dames 36 - 100 m papillon messieurs 37 - 50 m nage libre dames 38 - 50 m nage libre messieurs 39 - 400 m nage libre dames 40 - 4 x 50 m 4 nages mixte	

Maîtres

TEMPS DE QUALIFICATION - CHAMPIONNATS DE FRANCE DES MAÎTRES 2009 À 2012 (25 M)

									DAMES									
Cat.	50 NL	100 NL	200 NL	400 N	800 NL	1500 NL	50 dos	100 dos	200 dos	50 br.	100 br.	200 br.	50 pap.	100 pap.	200 pap.	100 4N	200 4N	400 4N
2	0:33.00	1:12.50	2:40.00	5:45.00	5:45.00 11:56.00 22:45:00 0:38.50	22:45:00	0:38:50	1:25.00	3:00:00	0:44.00	1:37.50	3:22.00	0:36.50	1:22.00	3:18.00	1:25.00	3:16.00	7:00.00
C2	0:35.00	1:16.00	2:46.00	6:00.00	6:00.00 12:25.00 23:30:00 0:40.00	23:30:00	0:40.00	1:28.00	3:07.00	0:45.00	1:41.00	3:30.00	0:38:00	1:25.00	3:25.00	1:29.00	3:22.00	7:15.00
C3	0:37.00	1:20.00	2:56.00	6:13.00	12:54.00	12:54.00 24:30:00 0:42.00	0:42.00	1:33.00	3:16.00	0:47.50	1:46.00	3:40.00	0:40.00	1:36.00	3:32.00	1:33.00	3:30.00	7:34.00
C4	0:39.00	1:23.00	3:08:00		6:30.00 13:34.00 25:30:00 0:45.00	25:30:00	0:45.00	1:39.00	3:30.00	00:20:00	1:50.00	3:50.00	0:42.00	1:42.00	3:41.00	1:37.00	3:46.00	8:05.00
C5	0:42.00	1:27.00	3:20.00	6:52.00	6:52.00 14:15.00 26:40.00 0:48.00	26:40.00	0:48.00	1:48.00	3:48.00	00:23:00	1:56.00	3:58.00	0:46.00	1:51.00	3:51.00	1:41.00	3:54.00	8:30.00
C6	0:45.00	1:32.00	3:30.00	7:15.00	7:15.00 14:5500 27:50:00 0:50.00	27:50:00	0:50.00	1:52.00	4:13.00	0:57.50	2:06.00	4:24.00	0:20.00	1:56.00	4:03.00	1:44.00	4:13.00	9:05.00
C7	0:48.00	1:39.00	3:42.00	7:41.00	3:42.00 7:41.00 15:35.00 29:00:00 0:54.00	29:00:00	0:54.00	2:04.00	4:26.00	1:01.00	2:16.00	4:46.00	0:54.00	2:04.00	4:15.00	1:58.00	4:25.00	9:25.00
C8	0:53.00	1:52.00	3:55.00	8:07:00	16:15.00	16:15.00 30:10:00 0:59.00	0:59.00	2:12.00	4:40.00	1:06.00	2:25.00	5:15.00	1:00.00	2:12.00	4:28.00	2:10.00	4:39.00	10:10.00
60	0:59.00	2:05.00	4:16.00		8:45.00 16:55.00 31:45:00		1:05.00	2:23.00	4:55.00	1:12.00	2:36.00	5:34.00	1:06.00	2:23.00	4:44.00	2:17.00	4:53.00	10:36.00
C10	1:04.00	2:14.00	4:32.00	9:20.00	9:20.00 17:35.00 33:30:00		1:12.00	2:30.00	5:06.00	1:19.00	2:48.00	5:45.00	1:12.00	2:30.00	5:26.00	2:22.00	5:05.00	11:08.00
Au-delà								S	ans limite	Sans limite de temps								

								Z	MESSIEURS	S								
Cat.	50	100	200	400	800	1500	20	100	200	20	100	200	20	100	200	100	200	400
	N	N	N	N	N	N	dos	sop	sop	br.	br.	br.	pap.	pap.	pap.	4N	4N	4 N
C1	0:28.00	1:05.50	2:20.00	5:05.00	5:05.00 10:30.00 20:15.00	20:15.00	0:34.00	1:16.00	2:40.00	00:96:00	1:21.00	2:54.00	0:31.00	1:13.00	2:38.00	1:12.00	2:50.00	6:00.00
C2	0:29.50	1:09.00	2:27.00		5:18.00 10:56.00 20:55.00	20:55.00	0:35.50	1:19.00	2:46.00	0:37.50	1:24.00	3:00:00	0:33.00	1:17.00	2:45.00	1:15.00	2:58.00	6:25.00
C3	0:31.00	1:11.00	2:31.00	5:28.00	5:28.00 11:25.00 21:30.00	21:30.00	0:37.00	1:22.00	2:52.00	00:38:00	1:28.00	3:06.00	0:34.50	1:20.00	2:55.00	1:18.00	3:05.00	6:40.00
C4	0:32.50	1:16.00	2:41.00		5:45.00 11:55.00 22:25:00 0:38	22:25:00	0:38.50	1:25.00	3:00:00	0:40.50	1:31.00	3:17.00	00:32:00	1:25.00	3:05.00	1:20.00	3:17.00	6:56.00
C5	0:33.50	1:20.00	2:49.00	6:05.00	6:05.00 12:30.00 23:30:00	23:30:00	0:40.00	1:29.00	3:06.00	0:42.00	1:35.00	3:28.00	0:40.00	1:31.00	3:12.00	1:24.00	3:28.00	7:25.00
90	0:36.00	1:22.00	2:53.00 6:16.00		13:20.00 24:40:00	24:40:00	0:43.	00 1:34.00	3:19.00	0:45.00	1:41.00	3:42.00	0:44.00	1:39.00	3:30.00	1:30.00	3:35.00	7:40.00
C7	0:38:00	1:26.00	3:00.00	6:30.00	6:30.00 13:50.00 26:00:00	26:00:00	0:45.00	1:39.00	3:28.00	0:49.00	1:48.00	3:56.00	0:48.00	1:46.00	3:45.00	1:41.00	3:46.00	8:00:00
C8	0:40.00	1:30.00	3:12.00	6:45.00	6:45.00 14:25.00 27:45:00	27:45:00	0:49.00	1:47.00	3:44.00	0:52.00	1:56.00	4:10.00	0:51.00	1:52.00	3:57.00	1:48.00	3:58.00	8:20.00
60	0:43.00	1:38.00	3:28.00	7:08.00	7:08.00 14:55.00 29:00:00 0:54	29:00:00	0:54.00	2:00:00	4:12.00	00:99:00	2:04.00	4:28.00	0:55.00	2:00.00	4:11.00	1:58.00	4:18.00	8:50.00
C10	0:50.00	1:54.00	4:00.00	8:06.00	8:06.00 15:40.00 30:45:00	30:45:00	1:00.00	2:10.00	4:24.00	1:03.00	2:20.00	5:00.00	1:00.00	2:08.00	4:20.00	2:06.00	4:25.00	9:00:00
Au-delà								0)	ans limite	Sans limite de temps								